



ALPARC est le réseau de toutes les aires protégées au sein de la Convention alpine, de la France à la Slovénie.

Ses membres participent aux actions faisant référence à leurs besoins et intérêts. Au total, plus de 1000 grandes aires protégées alpines sont répertoriées. Ils couvrent environ 28% de l'espace alpin (selon le périmètre de la Convention Alpine) et une partie d'entre eux avec leur propre administration. Environ la moitié de ces institutions sont membres de l'organisation internationale d'ALPARC.

Ce réseau a été créé il y a plus de 25 ans dans le but de réaliser des projets communs et d'évaluer l'efficacité des méthodes de gestion et d'organiser des réunions et des événements professionnels sur différents sujets, de la surveillance de la faune au changement climatique. Le but principal est la protection de la biodiversité pour des générations à venir.

ALPARC initialise et facilite la réalisation de projets communs entre les aires protégées alpines et effectue leur coordination internationale conformément à la Convention alpine.

L'unité de coordination gère la mise en œuvre de projets européens conjoints impliquant des aires protégées, organise des conférences, des colloques, des ateliers et des réunions et produit des publications et d'autres produits et outils de communication.

Chaque année, elle organise également les réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de l'ALPARC. Pour cela, elle dispose d'une équipe permanente de personnes multilingues.

Le siège d'ALPARC se trouve à Chambéry (Savoie / F).

www.alparc.org

L'ALPARC recrute
un(e) responsable de gestion de projets (100%)
pour son bureau de Chambéry (France)

I. Description de poste

L'équipe d'ALPARC est chargée de gérer et de coordonner les activités internationales entre les aires protégées alpines. Elle coordonne ou contribue également à divers grands projets de la Convention alpine et à la stratégie macrorégionale alpine, comme la mise en place d'un réseau écologique transalpin ou des mesures de lutte contre le changement climatique. Elle développe des projets internationaux notamment dans le cadre de programmes européens, qui visent à promouvoir un développement durable des zones alpines et notamment sur les territoires des aires protégées. Elle réalise des projets dans les domaines de la biodiversité, du développement régional et de l'éducation à l'environnement et gère des activités de communication au travers des aires protégées alpines.

Le poste sera notamment consacré à la gestion des projets et activités d'ALPARC et aux tâches administratives liées.

Le (ou la) responsable de gestion des projets travaillera en étroite collaboration avec la direction et les autres chefs de projet dans :

(La liste suivante n'est ni exhaustive ni par ordre de priorité)

1. Préparation et réalisation des projets et activités d'ALPARC

Ces tâches comprennent la préparation et la réalisation de projets de différents contenus et inclus de projets européens concernant notamment les thématiques de biodiversité, du développement régional et/ou de l'éducation à l'environnement.

2. Coordination du partenariat de projets européens et d'organisation d'évènements

Ces tâches concernent la coordination générale et la réalisation des projets et parfois dans la fonction de chef de file des projets européens (p.e. INTERREG Espace Alpin).

3. Gestion et développement de la base de données ALPARC

Participation à la base de données ALPARC (File Maker).

4. Communication sur les activités d'ALPARC

Participation dans l'actualisation du site Internet d'ALPARC et d'autres activités de communication.

5. Assistance dans d'autres domaines de travail d'ALPARC

Participation possible aux autres activités, organisation de workshops et de la modération.

II. Profil requis

Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures au baccalauréat et d'un diplôme universitaire (Master) dans un domaine lié aux tâches concernées. Des connaissances techniques sur la gestion des bases de données (CMS), et des compétences pour « office » sont des exigences de base. Des connaissances approfondies dans des domaines de la biodiversité, du développement régional ou de l'éducation à l'environnement sont des atouts supplémentaires.

Au moins **5 ans** d'expérience professionnelle dans un emploi similaire sont requis. L'expérience pratique dans le domaine des relations **internationales et en particulier des projets européens** est un plus.

Le chef de projet doit avoir comme langue maternelle l'une des quatre langues officielles de la Convention alpine (français, italien, allemand ou slovène) et, si possible, avoir une bonne maîtrise d'une autre langue alpine. En outre, une très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est cruciale. ALPARC se réserve le droit de vérifier les compétences linguistiques par des tests oraux ou écrits pendant l'entretien.

Le chef de projet doit également être en mesure de travailler en équipe dans un contexte international et de pouvoir **travailler de façon autonome et avec des délais courts**. De bonnes compétences interculturelles et en communication ainsi qu'une approche très méticuleuse de l'organisation de son travail et de l'exécution de différentes tâches d'une manière souvent simultanée sont exigées. Des déplacements à l'intérieur et au-delà des Alpes peuvent être nécessaires et font partie du profil du poste.

Le candidat doit détenir un permis de conduire valable.

III. Conditions d'emploi

Le contrat est d'une durée limitée de 18 mois (CDD) et peut être prolongé dans le cadre d'un accord commun (selon le droit de travail français). Le recrutement sera effectué pour un emploi conformément à la réglementation légale actuelle en vigueur. Le lieu de travail est Chambéry/France. Déplacements dans les pays de la Convention alpine et dans d'autres pays.

Durée du contrat de travail : 18 mois à partir du 1^{er} mars 2022 ; prolongation souhaitée.

Le droit de travail français et la convention collective correspondante régissent les relations contractuelles entre ALPARC et ses employés dans son bureau de Chambéry.

Veillez soumettre votre demande **en français et en anglais** :

- CV en format Europass européen avec :
- Passeport linguistique Europass (<http://europass.cedefop.eu.int>),
- Lettre d'accompagnement en Français d'au plus une page,
- Copies de diplômes et de preuves d'expérience professionnelle,

par courrier électronique seulement, avant :

le 28 janvier 2022 / 14 heures

à ALPARC à l'adresse suivante : info@alparc.org et à recrutement@alparc.org

Une première sélection sera réalisée sur la base des dossiers reçus.

Des entretiens auront lieu à Chambéry **le 10 février 2022**.
